

**DÉCLARATION :****Le STTP condamne les attaques contre la population palestinienne et surveille de près la mise en place du cessez-le-feu**

Le STTP se réjouit de l'évolution de la situation en Palestine, les pressions exercées par la communauté internationale ayant donné lieu à un cessez-le-feu inconditionnel après 11 jours d'attaques incessantes perpétrées par Israël contre la population palestinienne.

L'utilisation disproportionnée d'armes modernes contre les citoyens de Gaza constitue du terrorisme d'État dirigé contre le peuple palestinien. Le monde entier a été témoin de la destruction de bâtiments, de résidences et d'installations médicales au moyen de frappes aériennes et de missiles guidés.

Par ailleurs, l'État israélien continue de provoquer, de tuer et d'emprisonner les Palestiniens et de les déplacer de leurs terres ancestrales. Les citoyens palestiniens en Israël n'ont pas les mêmes droits que le reste de la population du pays. Les forces policières israéliennes ont attaqué des Palestiniens dans l'enceinte sacrée de la mosquée al-Aqsa - le troisième lieu sacré de l'Islam - avec des balles en caoutchouc et des grenades assourdissantes. Israël continue de violer le droit international, et les Nations unies ont déclaré que l'expulsion de résidents palestiniens de leurs propres maisons pouvait constituer un crime de guerre.

Les responsables de ces violences ont maintenant accepté de respecter un cessez-le-feu. Il est temps que le gouvernement canadien cesse de mettre de l'avant ses « valeurs communes » avec Israël et condamne le vol de terres, l'emprisonnement et le meurtre d'enfants, la destruction d'installations médicales, et bien d'autres atrocités qui se produisent depuis des générations. Le Canada ne doit pas rester complice de ces crimes. Puisque des armes modernes destructrices ont été lancées à grande échelle contre des civils, le Canada doit interdire immédiatement la vente d'armes à cet État voyou. Les crimes de guerre doivent faire l'objet d'une enquête.

Le STTP reste engagé dans la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) et demeure solidaire du peuple palestinien, qui possède le droit inaliénable d'exister dans la paix et la dignité. Tous les résidents de la région, qu'ils soient de confession musulmane, juive, chrétienne ou autre, revendiquent ce droit. Nous continuons de suivre l'évolution de la situation, et nous exhortons Israël à respecter le cessez-le-feu.

DB/sep 225 /gl scfp 1979